ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de *Propriété* de valeur cadastrée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec.

Maison double portant les Nos municipaux 1433 et 1435 rue Dauphine, et maison simple portant le No municipal 909 rue Kerlerec, (dans l'îlot rues Bourgogne et Esplanade.

Léonard C. Vashar vs Gabriel Bates.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,096 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaine lots de terrains situé que lesdits lots ensemble et conjointement qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 465, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kerlerec et Esplanade, les dits lots formant l'encoignure des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant en mesure française trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante pieds, lesdits à la rue Kerlerec, et l'autre terrain mesurant trente pieds de face à la rue Kerlerec sur trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stallard & Robinson, avocats pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Premier District.

Portant le No municipal 538 avenue Howard, entre les rues Magazine et Camp.

(Dans le carré, rue Poydras).

E. Simons Jacobs vs Mary E. Singer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 98,495 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre et améliorations, étant le lot E arpenté par A. de Armas, voyer, le 6 mai 1868, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Camp et Poydras, mesurant trente-deux pieds trois pouces sur l'avenue Howard sur une profondeur de cent cinq pieds sur le côté le plus près de la rue Magazine, de dix-huit-cinquante-neuf pieds huit pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Magazine, de dix-huit pieds cinq pouces deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Magazine et s'étendant vers la Poydras, de la quatre-vingt-dix pieds onze pouces sur une ligne parallèle l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Camp, de la cent onze pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de profondeur la divisant du lot A compris du tout du lot B et cinq pieds par trente-deux pieds de l'affaire mitoyenne et une parcelle six pieds, cinq pouces et deux lignes par quatre-vingt onze pieds, cinq pouces du lot A No municipal 538 avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur en versement de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOPP.

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Joseph Lastrapes, avocat pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Troisième District.

Portant le No municipal 2040 rue Bourgogne, coin de la rue François. (dans l'îlot rues Dauphine et Tonti).

John B. Fenn vs Andrew Crozeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,945 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé pour l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, situé que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 859 borné par les rues Bourgogne, Dauphine et Toulouse. Le coin dit rues Bourgogne et Francisco, et sera une partie du lot No 864 sur un plan du Faubourg Marigny et mesure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bourgogne (anciennement Orange) par cinquante et un pieds dix pouces de profondeur et 3 pieds à la rue Francois, mesure américaine, suivant un plan par William Tatel, déposé au l'étude ci-après.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devrait faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29 juil—5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Troisième District.

Portant le No municipal 1319 et 1325 rue Pauldin, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'îlot rue Gravier.)

Providence Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans — No 100,772 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Pauldin, Sud Liberté (ou anciennement St-Peter) et Sud Franklin (autrefois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Pauldin sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur et est connu à la lot numéro Huit (8) du lot numéro Cinq (5) du dit lot numéro Six (6) et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un autre lot de terrain situé dans le même district et connu que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans la procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer le prix-ci-dessus du demandeur, actuellement dus, sont deux billets de $1,0c6.66—2d3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0p0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement actuel que $ 0p0 sur le montant cité en un cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4 0p0 août du compté d'ont les autres et toute du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur lesdites propriété.

2.) L'acquéreur devront accomplir jusqu'au montant de ces susdites le paiement d'une note de $1066.66 2p3, daté de 4 juin 1910 payable onze mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0p0 par an depuis en date jusqu'au paiement [les intérêts depuis la date de vente devront être accordés par l'acquéreur.]

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a en comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benito Pomes, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4217 et 4219 rue Willow, entre les rues Milan et Berlin.

Dryades Building and Loan Association vs Jefferson W. Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,854 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Willow, Milan, Claiborne et Berlin, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'îlot No 870 sur un plan de Del'Isle et Orr, établissement et voyon, daté du 2 novembre 1869, un writ à un acte de vente par M. et Mme T. W. Hennessy à la City Dairy Company, Ltd, passé pardevant F. J. Duvernay notaire, du 6 du 22 novembre 1890, lequel d'vis lesdits lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Willow la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles et mesurées de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devrait faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph F. Waltzer, avocat pour le demandeur.

23 juin—28 29—juil 5 12 19 26 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur cadastrée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1325 rue Pauldin, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'îlot rue Gravier.)

Providence Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,772 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Pauldin, Sud Liberté (ou anciennement St-Peter) et Sud Franklin (autrefois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Pauldin sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur et est connu à la lot numéro Huit (8) du lot numéro Cinq (5) du dit lot numéro Six (6) et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un autre lot de terrain situé dans le même district et connu que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans la procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer le prix-ci-dessus du demandeur, actuellement dus, sont deux billets de $1,0c6.66—2d3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0p0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement actuel que $ 0p0 sur le montant cité en un cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4 0p0 août du compté d'ont les autres et toute du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur lesdites propriété.

2.) L'acquéreur devront accomplir jusqu'au montant de ces susdites le paiement d'une note de $1066.66 2p3, daté de 4 juin 1910 payable onze mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0p0 par an depuis en date jusqu'au paiement [les intérêts depuis la date de vente devront être accordés par l'acquéreur.]

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a en comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benito Pomes, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Troisième District.

Portant le No municipal 7918 rue Jeannette. (Dans l'îlot des rues Fern, Short et Poplar.)

Mutual Building and Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,566 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 183 (63 A), borné par les rues Jeannette, Fern, Short et Poplar, lotie portion de terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Jeannette sur cent quatre-vingts (180) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et s'étend à une distance de cent vingt-cinq pieds (125) de la rue Short et à une distance de cent vingt (120) pieds de la rue Fern, et composé de tout le lot No cent et les trente pieds (30), arrière de lots Nos cinq et dix-sept, et un plan de H. Meuillon, ingénieur civil, daté du 15 octobre 1868, déposé au l'étude de L. Hermann, notaire, en cette ville, copie duquel, daté par De l'Isle et Orr, voyers, est annexé à un acte de vente par David Greenhut à Ong-Hitler Company Limited, passé devant Ed. Pilié, notaire en cette ville, daté le 14 juillet 1897, et:

Second—Un certain lot ou parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privileges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le même District et borné et mesurant comme suit que le portrait premièrement et ci-dessus décrits sur le coin vers la rue Pauldin; lotie parcelle de terrain mesure vingt-deux pieds (22) de face à la rue Jeannette par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), et ce composée de la plus grande partie du lot No douze sur le côté de celui-ci vers la rue Short, et par l'autre profondeur mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur en versement de l'adjudication sera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles et installations, etc., d'une buvette.

Licensee de buvette d'Etat et de ville de 1912

Melvin S. Turner vs Dennis Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,158—En vertu d'un ordre de vente en date du 15 juillet 1912 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'encheres publique, par les lots et morceaux désignés, SAMEDI, 27 juillet 1912, à 11:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 2015 rue Magnolia.

1. Les contenus, stock, installations, etc., de la buvette sur lesdits lieux, suivant l'inventaire.

2 1 license de ville pour buvette de 1912 de $500 et 1 license d'Etat pour buvette de 1912 de $300 [toutes deux pour blancs.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gaines & Schwarz, avocats pour le demandeur.

16 juil—16 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pauger.

(Dans l'îlot des rues Jena et Robertson).

Bâtisse portant le No municipal 2504 avenue Napoléon.

Hypolite Esperbe vs Mlle Maud Lillian Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,925—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 107 sur le vieux plan du Faubourg Ouest Bouligny, actuellement carré No 665 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Bruxelles, maintenant Robertson, et Long, actuellement Fresot. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé à un acte de E. Commagère enregistré en cette ville le 25 octobre 1886, et mesurant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Long ou Fresot.

2me—Un autre lot de terrain situé dans le même district et connu que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans la procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer le prix-ci-dessus du demandeur, actuellement dus, sont deux billets de $1,0c6.66—2d3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0p0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement actuel que $ 0p0 sur le montant cité en un cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4 0p0 août du compté d'ont les autres et toute du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur lesdites propriété.

2.) L'acquéreur devront accomplir jusqu'au montant de ces susdites le paiement d'une note de $1066.66 2p3, daté de 4 juin 1910 payable onze mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0p0 par an depuis en date jusqu'au paiement [les intérêts depuis la date de vente devront être accordés par l'acquéreur.]

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a en comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benito Pomes, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4217 et 4219 rue Willow, entre les rues Milan et Berlin.

Dryades Building and Loan Association vs Jefferson W. Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,854 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Pauldin, Sud Liberté (ou anciennement St-Peter) et Sud Franklin (autrefois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Pauldin sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur et est connu à la lot numéro Huit (8) du lot numéro Cinq (5) du dit lot numéro Six (6) et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un autre lot de terrain situé dans le même district et connu que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans la procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer le prix-ci-dessus du demandeur, actuellement dus, sont deux billets de $1,0c6.66—2d3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0p0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement actuel que $ 0p0 sur le montant cité en un cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4 0p0 août du compté d'ont les autres et toute du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur lesdites propriété.

2.) L'acquéreur devront accomplir jusqu'au montant de ces susdites le paiement d'une note de $1066.66 2p3, daté de 4 juin 1910 payable onze mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0p0 par an depuis en date jusqu'au paiement [les intérêts depuis la date de vente devront être accordés par l'acquéreur.]

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a en comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benito Pomes, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur cadastrée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1325 rue Pauldin, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'îlot rue Gravier.)

Providence Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,772 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Pauldin, Sud Liberté (ou anciennement St-Peter) et Sud Franklin (autrefois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Pauldin sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur et est connu à la lot numéro Huit (8) du lot numéro Cinq (5) du dit lot numéro Six (6) et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un autre lot de terrain situé dans le même district et connu que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'avenue Napoléon sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans la procès ci-mentionné.

Conditions—Le comptant pour payer le prix-ci-dessus du demandeur, actuellement dus, sont deux billets de $1,0c6.66—2d3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0p0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement actuel que $ 0p0 sur le montant cité en un cas, comme honoraires d'avocats, ensemble $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4 0p0 août du compté d'ont les autres et toute du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur lesdites propriété.

2.) L'acquéreur devront accomplir jusqu'au montant de ces susdites le paiement d'une note de $1066.66 2p3, daté de 4 juin 1910 payable onze mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0p0 par an depuis en date jusqu'au paiement [les intérêts depuis la date de vente devront être accordés par l'acquéreur.]

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a en comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benito Pomes, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur cadastrée du Troisième District.

Portant le No municipal 7918 rue Jeannette. (Dans l'îlot des rues Fern, Short et Poplar.)

Mutual Building and Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,566 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 183 (63 A), borné par les rues Jeannette, Fern, Short et Poplar, lotie portion de terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Jeannette sur cent quatre-vingts (180) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et s'étend à une distance de cent vingt-cinq pieds (125) de la rue Short et à une distance de cent vingt (120) pieds de la rue Fern, et composé de tout le lot No cent et les trente pieds (30), arrière de lots Nos cinq et dix-sept, et un plan de H. Meuillon, ingénieur civil, daté du 15 octobre 1868, déposé au l'étude de L. Hermann, notaire, en cette ville, copie duquel, daté par De l'Isle et Orr, voyers, est annexé à un acte de vente par David Greenhut à Ong-Hitler Company Limited, passé devant Ed. Pilié, notaire en cette ville, daté le 14 juillet 1897, et:

Second—Un certain lot ou parcelle de terrain situé que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privileges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le même District et borné et mesurant comme suit que le portrait premièrement et ci-dessus décrits sur le coin vers la rue Pauldin; lotie parcelle de terrain mesure vingt-deux pieds (22) de face à la rue Jeannette par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), et ce composée de la plus grande partie du lot No douze sur le côté de celui-ci vers la rue Short, et par l'autre profondeur mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur en versement de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de l'Equipement roulant et de toute la propriété mobilière de la Great Southern Petroleum Co., situé dans la Paroisse d'Ascadia, sujet à certains baux existant, le tout sera offert et vendu "en bloc". Dans la Re Receivership Great Southern Petroleum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 94,220—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 avril 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans le cas ci-après intitulé, je procéderai à la vente publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement généralement de pur-fonge, treuils, machines, chaudières, réservoirs, tuyaux, tubes, poulies, courroies de transmission, pompes, valves, dévidoirs, chaînes, demerillons, fils de fer, bâtisses pour bureau, maison à outils, outils, instruments etc. et toutes autres propriétés de toutes descriptions et nature de la

Great Southern Petroleum Company (suivant inventaires détaillés et enregistrés) situés dans ou sur (ou à proche proximité de) deux diverses étendues de terrains, décrites ci-dessous. Le tout de la propriété mobilière décrite ci-dessus de la Great Southern Petroleum Company sera vendu sujet au bail de ladite étendue de terrains, en faveur de E. Duboral, Jr, dument enregistré comme il est démontré ci-dessous, et le bail de l'étendue de terre en faveur de la Great Southern Petroleum Company, comme il est démontré plus haut, l'acquéreur devant prendre la propriété sujette auxdits baux et reconnaître E. Duboral jeune, comme locataire de l'acheteur.

Description des étendues de terrains ou ces propriétés mobilières se trouvent situées à savoir:

1. Une certaine étendue ou parcelle de terrain située dans la paroisse d'Acadia, Louisiane, et plus spécialement décrite comme suit:

Commençant à un point situé au coin nord-est d'une certaine étendue connue "étendue quarante acres Lafayette" et de ce point, courant vers le sud 1,661.32 pieds, de là vers l'ouest 1,05 64 pieds et vers le nord 1,661.32 pieds, de là vers l'est 1,05 64 pieds au endroit à un point et il commence. Les dites étendues contiennent en tout environ 1,377,180 acres étant le tout un carré pour l'étendue Annexée et limité à bail à l'Evangeline Oil Company, situé ladite étendue au nord par le terrain loué à bail à la Hoffer Oil Company, à l'est par le terrain de la Honeydew Oil Company, dans un temps loué à T. H. Bass et L. F. Bankhead et à l'ouest par un terrain loué à bail à la Arkansas Oil Company par la Hennessey Lafayette Oil Company et un autre portion de la section 47, vidée 9, range 2, ouest Méridien de la Louisiane.

Ci-dessus est une description de la propriété louée à bail par E. Duboral Jr. à la Great Southern Petroleum Co., le 2 août 1906, entrant immédiat du bail des registres dans le livre P 2 des obligations, pages 506 et 507 des registres de la paroisse d'Acadie, Louisiane, soumis à un bail perpétuel entre la Rosenberg-Lafayette Oil Co. et E. Duboral Jr. en date du 20 mai 1906 et en une action de correction datée du 1er août 1906.

2. Aussi un autre étendue de terrain située dans la même paroisse et Etat, décrit comme un carré ou dizaine des 40 acres loués à bail par la Great Southern Petroleum Company de la Hennessey-Lafayette Oil Company et étant l'autre carré entier à la petite Chaux est passé.

Toutes les propriétés mobilier et choses ou-dessus à divers bout, comme il est dit plus haut, seront offertes et vendues en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Chas. Rittreich & Crabtree

Wm V Saltar.

J. Hugh Sproulling, avocats pour les vendeurs.

20 juin—20 30—juil 2 5 12 19 26—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Amélioré du Cinquième District.

Portant l'encoignure des rues Newton et Odéon (dans l'îlot rue Dumaine et une allée séparant l'îlot de la propriété de S. Hamm.

Rues in Sub-division de Beverly

Providence Building and Loan Association vs Ira L. Mangum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,776—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encheres publique, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terrain, situé que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, St-Ferdinand, Rampart et Prieur, désignés par les numéros deux cent cinquante-neuf (259), deux cent soixante (260) et deux cent soixante-un (261) sur un certain plan levé par Edgar Pilié, voyer, daté du 27 avril 1886, sous duplicata, lequel est annexé à un acte passé devant Eve Gerlach Rampé, notaire en cette ville, le 1er août 1896, et suivant lequel ledit lot mesure soixante pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de cent vingt et un pieds, dix pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot No un fermant le coin des rues Newton et Odéon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur en versement de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Langlois & Gueniveau, avocats pour le demandeur.

20 juin—28—juil 5 12 19 26 21—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE SUMMAIRE.

Mme Madeline Auchain vs James Green.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 53,207 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encheres publiques, sur les lieux No 1402 rue Bourbon, dans le Troisième District de cette ville le JEUDI, 25 juillet 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un miroir, barouche, une charrette à quatre roues, 2 victoires, 2 wagons boulangerie, 4 harnesses à poney une grande et une petite balance, meules à aiguiser, etc., ainsi un lot de meubles de ménage, table de toilette, lavabo, chaises, tables, miroir, tourneuse à gaz, etc. situé dans l'affaire ci-dessus intitulée et amendée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.—B. READY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. —Bank, Walshe et Beck, Frank W. Rhorer, avocats pour la demanderesse.

16 juil—16 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony F. Rabito vs Richard Bilbo.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 53,230.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'encheres publiques, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit, une Table de toilette, un Lavabo, une Bonneau-W., une Table de centre, une Garde-robes ayant porte avec glace, quatre Chaises et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et amendée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—B. READY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.

16 juil—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.